



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE DE LA  
CHARENTE-MARITIME

Direction des sécurités

Bureau de la planification et de  
la défense civileLa Rochelle, le 19 mars 2019 -  
20h00

## POINT DE SITUATION N°6 aux maires des communes littorales

Je vous prie de trouver ci-après les éléments du communiqué de presse de ce jour du Préfet Maritime :

*« Aujourd'hui, les conditions météorologiques sur la zone des opérations, nettement meilleures que les jours précédents, ont permis la mise en œuvre d'un dispositif complet de lutte antipollution.*

*Les opérations ont été menées de manière simultanée :*

- à la verticale de l'épave, où une irisation de surface parsemée d'amas de fioul lourd est toujours visible. Les remorqueurs espagnols Alonso de Chaves et Maria de Maetzu, et le VN Partisan associé au remorqueur TSM Kemor ont travaillé en continu ;
- sur la pollution initiale émise par le Grande America à la date de son naufrage, qui a dérivé et est constituée d'amas de fioul lourd disséminés en surface, avec l'engagement des BSAA\* Argonaute et VN Sapeur, du BSAM\* Rhône et du Ria de Vigo.

*Des barrages hauturiers ont été déployés, avec la technique du chalutage en bœuf pour confiner (concentrer) le polluant et le pomper ensuite à bord des navires de lutte antipollution.*

*L'amélioration de l'état de la mer sur zone a permis de réaliser une meilleure observation aérienne de la pollution. Plusieurs vols de surveillance maritime ont eu lieu aujourd'hui par les aéronefs de la Marine nationale (Falcon 50, Atlantique 2, hélicoptères Caïman et Dauphin) et un aéronef de la compagnie Finist'air, affrété par l'armateur.*

*Les vols réalisés ont permis la relocalisation de cinq conteneurs et deux radeaux pneumatiques. Ces positions ont été transmises à l'armateur qui planifie, en lien avec la préfecture maritime de l'Atlantique, leur récupération.*

*A la verticale de l'épave (zone A de la carte), une irisation de surface parsemée d'amas de fioul lourd est visible. La pollution initiale émise par le Grande America à la date de son naufrage a dérivé (zone B de la carte). Elle est constituée de petits amas de fioul disséminés qui produisent beaucoup d'irisation en surface. Ces amas ont une dimension moyenne comprise entre 50 et 100 cm.*

*A ce stade, compte-tenu des conditions environnementales (météorologique et océanographique) au centre du golfe de Gascogne, de la distance à la côte et des résultats des modèles fournis par le comité de dérive, une arrivée sur le littoral français d'amas de fioul lourd semble très peu probable avant 10 jours.*

*Des prélèvements d'échantillon en mer ont été réalisés ce matin par l'Argonaute sur le front avant de la pollution. Ils ont été transférés aujourd'hui pour analyses au Cèdre\* et au LASEM\*, par l'hélicoptère Caïman de la Marine nationale.*

*De plus, le navire Maxiploton (société Atlantique Scaphandre) affrété par l'armateur, a procédé à la récupération puis au remorquage vers Port-Joinville (île d'Yeu) de l'un des deux canots de survie du Grande America.*

*Le remorqueur Union Lynx, également affrété par l'armateur, a procédé au remorquage d'un conteneur de matière non dangereuse vers le port de La Rochelle, où il est arrivé ce midi.*

*Les avis urgents aux navigateurs émis par la préfecture maritime de l'Atlantique sont consultables sur son site internet (LIEN page AVURNAV). »*

Un conteneur a été remorqué au Grand Port Maritime de La Rochelle. Il a été pris en charge et contient plus de 6 tonnes de chips. Il sera ouvert le mercredi 20 mars après avoir subi tous les examens d'usages et en présence du représentant de l'armateur.

**Remontées d'alerte des maires : RAS**